

Lise DUMASY
Présidente de l'Université Stendhal

à

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05
Fax : 01 55 55 84 37

Saint Martin d'Hères, le 10 décembre 2008

N.Ref : LD/CJ n° 0047.08 PRE

Madame la Ministre,

La réforme de la formation des enseignants mérite mieux que le bricolage hâtif auquel les délais imposés actuellement ne peuvent que conduire ; Nous nous associons entièrement aux demandes formulées par la CPU et la CDIUFM dans leur communiqué du 6 novembre si ce n'est qu'un moratoire jusqu'à fin février nous paraît bien insuffisant. Il nous semble souhaitable - et c'est aussi le souhait exprimé par nos communautés, et que nous vous transmettons - de laisser toute l'année 2009 pour la construction de ces nouveaux masters, en prévoyant une mise en place pour la rentrée 2010. Ce moratoire permettrait également au ministère d'engager avec la communauté universitaire un dialogue qui n'a pas eu lieu (y compris sur la forme des concours) et de préciser les engagements du ministère sur les points suivants :

- quelle politique de soutien financier pour les étudiants issus de milieux modestes, pour une formation rallongée d'une année et sans plus aucune rémunération ? Comment assurer la mixité sociale si nécessaire partout, et en particulier dans la profession d'enseignant ?
- quelle politique de formation professionnelle avant l'entrée dans le métier ?

Qu'est-ce qui pourra remplacer l'année de stage en situation, sans obérer l'élévation nécessaire du niveau de formation scientifique pour l'obtention d'un master ? Quelles mesures sont prévues du côté des établissements scolaires pour répondre à cette exigence ?

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.



Lise DUMASY